



TERMES DE REFERENCE

Formation pratique sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques en agriculture et en élevage

PROJET SAME 1 / SENEGAL

1. INTRODUCTION

L'agriculture et l'élevage occupent une importance capitale au Sénégal car ces deux activités jouent un rôle primordial pour les populations rurales en contribuant à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois et la génération de revenus. En effet, ces deux secteurs d'activités occupent 65% de la population rurale.¹ L'essentiel des ménages agricoles s'adonnent à l'agriculture pluviale et sont de plus en plus vulnérables aux changements climatiques avec les fluctuations de températures et de précipitations. Les ménages éleveurs sont aussi affectés par les changements climatiques en ce qui concerne les ressources fourragères. En effet, le déficit en approvisionnement et consommation de l'eau contribuent à une dégradation des ressources fourragères ce qui donc impacte la productivité des pâturages. Les changements climatiques et leurs impacts contribuent à exacerber la vulnérabilité du Sénégal dans plusieurs secteurs et dont notamment l'agro-sylvo-pastoral et les ressources en eau.

Dans le cadre de l'exécution de son projet SAME 1 « Projet d'appui aux initiatives économiques pour la résilience des zones vulnérables exposées à la migration –République du Sénégal », l'ONG Secours Islamique France (SIF) recherche un prestataire pour une formation pratique sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques en agriculture et en élevage pour la zone de Koumpentoum.

Cette formation est programmée pour renforcer les capacités d'adaptation des ménages agriculteurs et éleveurs du projet SAME 1 aux changements climatiques. Cette formation sera surtout pratique afin de doter les bénéficiaires de compétences techniques nécessaires pour lutter contre les effets du changement climatique dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

¹ Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) (2015) « Plan Stratégique de Développement des Statistiques Agricoles et Rurales du Sénégal (PSSAR_SEN) 2015-2019 », Avril 2015, p14.

2. OBJECTIF DE LA FORMATION

2.1 Objectif général

Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique

2.2 Objectif spécifique

- Former les bénéficiaires sur les stratégies pratiques d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage adaptées à leur contexte et leurs types de cultures
- Former les bénéficiaires sur les stratégies pratiques d'atténuation des effets des changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage adaptées à leur contexte et leurs types de cultures
- Développer avec les bénéficiaires les outils nécessaires pour la mise en place d'un système d'alerte précoce et de prévention aux catastrophes naturelles

La formation se déroulera pour la partie théorique à la Mairie de Bamba Thialène et pour les journées de pratiques, elles se dérouleront au niveau de 2 villages d'intervention du projet répartis entre les communes de Méréto et de Bamba Thialène dans le département de Koumpentoum.

La formation devra développer plusieurs aspects, la liste ci-dessous est un exemple de thèmes qui peuvent être déroulés :

- Les effets néfastes des engrains chimiques et dégradation de la fertilité des sols cultivables
- Les techniques de production et d'utilisation d'engrais biologiques (avec une démonstration sur le compostage rapide)
- Les techniques de collecte d'eau (exemple retenues collinaires, bassins de rétention,...)
- Les techniques concernant la lutte intégrées des ravageurs et pathogènes
- Les moyens d'information sur les prévisions climatiques dans la zone (système d'alerte précoce)
- Les techniques de valorisation des déchets organiques (issus de l'agriculture ou des animaux) pour améliorer la fertilité des sols
- Les techniques d'agroforesterie
- Les techniques pour minimiser les feux de brousses et protéger les forêts.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les participants sont sensibilisés et comprennent les changements climatiques et leurs conséquences sur l'agriculture et l'élevage
- Les participants ont été formés sur les stratégies pratiques d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et sont en capacité de les mettre en œuvre de manière autonome ;
- Les participants ont compris l'impact de leurs activités d'agriculture et d'élevage sur le changement climatiques ;

- Les participants sont en capacité de restituer la formation au niveau de leur village respectif ;
- Les outils pour la mise en place d'un système d'alerte précoce sont développés en collaboration avec les bénéficiaires.

4. ORGANISATION PRATIQUE

4.1 Chronogramme

La formation durera maximum 5 jours ouvrables.

Il est prévu une partie de formation théorique et plusieurs jours de formation pratique au niveau de deux villages dans des parcelles pré-identifiées par les équipes SIF.

L'accent sera surtout mis sur la pratique et moins sur la théorie pour que les participants assimilent au mieux ce qu'ils ont appris et qu'ils puissent utiliser les pratiques apprises dans leurs activités d'agriculture et d'élevage.

Le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation de la mise en pratique devront être prévus par le prestataire.

Il est prévu de commencer la formation le 15 Mars 2021.

4.2 Participants :

Cette formation est destinée au global à 40 participants:

- 20 relais agriculteurs
- 20 auxiliaires vétérinaires

Les participants sont des agriculteurs et des éleveurs pratiquant leurs activités de façon traditionnelle. Pour l'agriculture, ils cultivent des parcelles allant jusqu'à 3 hectares et les spéculations qu'ils cultivent sont l'arachide, le maïs, le mil et le sorgho.

Les éleveurs ont des cheptels principalement composés de moutons et de chèvres qui se nourrissent principalement de pâturage naturel mais certains utilisent le fourrage et les concentrés.

Certains des participants à cette formation ont un niveau d'alphabétisation faible.

Plusieurs langues locales sont parlées parmi les participants dont le wolof, le pulard, le sérère et le mandingue.

Ces personnes formées seront en charge de démultiplier cette formation qu'ils auront reçue au niveau de leurs villages respectif avec l'appui de l'équipe projet du SIF.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Le prestataire devra rendre les livrables ci-dessous :

Dans le cadre de la formation :

Modules de formation concernant les différentes techniques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique

En fin de formation :

- Rapport Final de la mission
- Liste d'émergence des participants
- Tests ante et post formation des participants afin d'évaluer le niveau de connaissances des participants sur ces thématiques

6. Profil requis du prestataire

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5) en sciences agronomiques, ou domaine connexe.
- Disposer d'une expérience pertinente comme formateur-trice des adultes dans le domaine de l'agriculture et du changement climatique.
- Expérience en formation, vulgarisation et animation d'ateliers pratiques
- Avoir réalisé des mandats similaires au profit d'organisation du même type.
- Capacité de travailler et communiquer de manière claire et professionnelle en français et wolof.
- Bonne maîtrise écrite du français pour la conception des modules.
- Maîtrise des langues locales (wolof, pulard, sérère et mandingue)

7. PRESENTATION DE L'OFFRE

Le prestataire présentera séparément une offre technique et une offre financière.

Offre technique :

L'offre technique devra inclure :

- Le curriculum vitae du formateur ou formatrice
- Documents attestant la reconnaissance de l'existence légale du soumissionnaire (registre de commerce, CNI, ...)
- Attestations prouvant l'expérience de travail dans le domaine
- Une description de la méthodologie de formation ainsi que les modules développés
- Le calendrier détaillé de formation prévu
- Les livrables hormis le rapport de fin de mission.
- 2 Références professionnelles minimum

Offre financière :

L'offre financière proposée par le prestataire devra inclure la BRS (taxe de 5% sur les prestations à reverser à l'Etat) et devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de la formation (coût de ressources humaines et coût opérationnels nécessaires pour la réalisation de la formation et conception des modules).

Merci de proposer un devis global détaillé en bonne et due forme incluant l'intégralité des frais. Pour que le devis soit valide, il doit être adressé au SIF, daté, signé et tamponné et inclure la durée de validité de l'offre.

Les offres sont à envoyer au plus tard le **3 Mars 2021 à 18h** par mail à cdp.same.sn@secours-islamique.orget coordo.log.sn@secours-islamique.org avec la mention « Formation pratiques sur les

techniques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique dans la région de Tambacounda».

Pour toute question ou remarque concernant ce terme de référence, merci de vous adresser à l'adresse email suivante : cdp.same.sn@secours-islamique.org